

Garder vivante la mémoire d'un être cher



M. Paul Letendre, retraité de la fonction publique du Québec.

Afin de perpétuer le souvenir de son épouse, M. Paul Letendre a fait un don par testament qui prendra la forme de Bourses de leadership scientifique de 2^e et 3^e cycles à la Faculté des sciences et de génie.

Le don de Paul Letendre représente « beaucoup plus qu'une somme d'argent », selon son mot. Son legs, dit-il, prend son sens dans l'amour qu'il voue à sa femme, décédée du cancer en 1999, à 48 ans.

Il s'inspire aussi des valeurs profondes qu'ils partageaient mutuellement :

l'éducation et la liberté. Ainsi, les Bourses Christiane-LeBel-et-Paul-Letendre permettront de diminuer le fardeau financier des étudiantes et étudiants qui souhaitent faire avancer les connaissances scientifiques à la maîtrise et au doctorat.

« Au fil des siècles, ce sont les sociétés et les institutions qui les composent qui nous ont fait avancer. Les universités sont au cœur de ce développement. »

Au service de l'Université Laval

Mme Christiane LeBel a exercé ses talents au service de l'Université Laval durant les 25 années où elle fut notamment l'adjointe des recteurs Michel Gervais et Jean-Guy Paquet ainsi que du vice-recteur à la recherche M. Yves Giroux. Mme LeBel était reconnue pour son doigté, son savoir-faire, son élégance et un calme imperturbable. « Sa présence à

l'Université était plus qu'un emploi et correspondait à un engagement personnel. Elle participait à une œuvre à laquelle elle croyait profondément. C'était un modèle de distinction, de discrétion, de sens du devoir et de respect des personnes », avait mentionné à son décès le recteur de l'époque Michel Gervais.

C'est précisément parce que sa femme croyait profondément en la

mission de l'Université Laval que Paul Letendre a fait son don à l'institution. Ainsi, il contribue à poursuivre son œuvre : « Au fil des siècles, ce sont les sociétés et les institutions qui les composent qui nous ont fait avancer. Les universités sont au cœur de ce développement. Il faut poursuivre dans cette voie de l'excellence et j'ai confiance en l'Université Laval qui est capable de faire mieux que ce que je ferais individuellement », avance le donateur.

Multiplier le développement des connaissances

Paul Letendre est, comme il le dit si bien, un enfant de la Révolution tranquille, et cette étape importante de l'histoire du Québec où tout devenait possible, illustre bien comment l'accès à l'enseignement supérieur et sa valorisation peuvent multiplier le développement des connaissances.

(Suite page 4)

Mme Christiane LeBel



Les Bourses de leadership scientifique de 2^e et 3^e cycles Christiane-LeBel-et-Paul-Letendre à la Faculté des sciences et de génie ont été créées afin d'honorer la mémoire de l'épouse de M. Letendre qui a œuvré pendant 25 ans à l'Université Laval.

La capsule philanthropique réunit des personnes reliées par l'idée de donner au suivant. Le don de l'un est appelé à influencer la route professionnelle et, quelquefois, personnelle de l'autre.

ENCOURAGER LA PHARMACIE HUMANITAIRE



PIERRE PERRAULT / (Pharmacie, 1990) et créateur du Fonds Pierre-Perrault en pharmacie humanitaire

Offrir aux communautés défavorisées l'aide d'un futur pharmacien, voilà le but que poursuivait Pierre Perrault lorsqu'il créa son fonds en 2014. En y injectant dès le départ la somme de 100 000 \$, le fonds permet, à chaque année, d'octroyer une bourse à une étudiante ou un étudiant en pharmacie qui souhaite apporter une aide humanitaire à l'échelle québécoise, canadienne ou internationale auprès d'une communauté dans le besoin. Pharmacien accompli, M. Perrault a posé ce geste en reconnaissance de sa formation reçue à l'Université. « La culture philanthropique doit s'initier dès notre première journée à l'Université, explique le donateur. Quand je regarde la qualité des installations et de la formation offerte à l'Université Laval, je me dis qu'il faut que chacun, à sa mesure, fasse quelque chose pour faire grandir la Faculté de pharmacie. »

METTRE SES CONNAISSANCES AU SERVICE DES ENFANTS

RIM LEBBAR / étudiante au doctorat de 1^{er} cycle en pharmacie

Grâce à la bourse Pierre-Perreault de La Fondation de l'Université Laval, Rim Lebbar a réalisé son rêve d'aider les peuples vivant des injustices. C'est en 2017, avec la collaboration de la *Palestine Children's Relief Fund*, qu'elle a pu mettre en place une initiative d'aide humanitaire et offrir des médicaments à des enfants malades de camps de réfugiés au Liban.

« J'ai ressenti beaucoup de gratitude de la part des mères, soulagées d'avoir accès aux médicaments dont leur enfant a besoin, raconte-t-elle. Et je me rends compte que ma formation en pharmacie me permet d'agir non seulement sur le plan médical, mais aussi sur le plan social, ce qui est très important pour moi. »



CHRONIQUE FINANCIÈRE : LA FIDUCIE RÉSIDUAIRE DE BIENFAISANCE

Un outil à considérer lors d'un don important

La fiducie résiduaire de bienfaisance (FRB) constitue un outil de planification intéressant pour les personnes qui prévoient laisser un don important en héritage à une œuvre de bienfaisance enregistrée (OBE). Entre autres avantages, la mise en place d'une FRB permet de garantir l'obtention **immédiate** d'un reçu de bienfaisance pour un don qui sera effectué à un **moment ultérieur**.

On sait qu'une fiducie est une entité gérée par des fiduciaires qui détient des biens transférés par un constituant et dont les revenus et le capital peuvent être attribués et distribués à des bénéficiaires. Une FRB est une fiducie dont l'acte constitutif prévoit que les revenus seront distribués au constituant ou à toute autre personne

de son choix, et que le capital sera distribué, à la fin de la fiducie, à l'OBE choisie comme bénéficiaire du capital.

La FRB permet de garantir l'obtention immédiate des avantages fiscaux relatifs aux dons de bienfaisance, tout en permettant aux bénéficiaires du revenu de jouir de l'usage et des fruits de l'actif transféré, et ce, jusqu'à la fin de la fiducie, qui se produira à la réalisation d'un événement futur (le décès du bénéficiaire du revenu par exemple) ou encore à l'expiration d'un certain délai prévu à l'acte de fiducie.

Bien évidemment, certaines conditions doivent être remplies. Notamment, l'acte de fiducie doit prévoir que le

« La FRB permet de garantir l'obtention immédiate d'un reçu de bienfaisance pour un don qui sera effectué à un moment ultérieur. »

L'art au service de la société

Sophie Ouellet, artiste-peintre et diplômée (FAAA 2004 et FSS 2005), fait cadeau d'une œuvre à l'Université Laval : « Garder le centre ». Portrait d'une diplômée qui redonne à son *alma mater* et à la société.

C'est devant le pavillon Louis-Jacques-Casault où nous avons rendez-vous que je rencontre Sophie Ouellet, venue remettre une de ses toiles à l'Université Laval.

Radieuse, l'artiste était en effet portée par le bonheur d'avoir posé un geste pour son *alma mater*. « Offrir une de mes œuvres à l'Université Laval allait de soi, explique-t-elle, car j'y ai étudié pendant 5 ans. J'y ai appris énormément de choses, notamment grâce à des professeurs inspirants. Étudier à l'université m'a ouvert les yeux et il m'est devenu impossible de les refermer ensuite. Cela vaut de l'or! »

Garder le centre

Après avoir entrepris des études en communication, Sophie Ouellet a complété, en 2005, un baccalauréat multidisciplinaire en arts plastiques, sociologie et service social. Le bagage de connaissances qu'elle a acquises sur l'humain, jumelé à son expérience de vie, l'amènent à créer des œuvres riches sur les plans psychologique et social. Ce n'est donc pas un hasard si son travail est intimement lié à la résilience. Ce sujet la passionne profondément, car il appelle une transformation personnelle après avoir traversé une épreuve. Comme quoi, il en ressort toujours quelque chose de positif.

Sa toile « Garder le centre » témoigne bien de son propos. Et j'en ai davantage saisi le sens lorsqu'elle m'a révélé sa passion : la boxe... comme entraînement personnel!



Sophie Ouellet : « Offrir une de mes œuvres à l'Université Laval allait de soi... »

« Lorsqu'on est sur le ring, dit-elle, il est dangereux de se déplacer vers les côtés. Nous sommes vulnérables aux coups. Il faut demeurer au centre pour être en équilibre et en position de force. Dans la vie, c'est comme ça aussi! »

L'artiste a commencé à peindre il y a près de 20 ans, afin de contrer la solitude causée par son déménagement de sa ville natale, Thetford Mines, vers Québec. Depuis 10 ans, elle exerce son art professionnellement. Elle est aujourd'hui reconnue internationalement, notamment à New York

elle a épousé de nombreuses causes et ses dons se sont multipliés. Contribuer ainsi au mieux-être des gens la stimule et la rend heureuse.

Sa vision de la philanthropie ? « Un humain qui donne à un autre humain. Que ce soit en argent ou en bénévolat, il existe de nombreuses façons d'être philanthrope. À chacun de trouver la sienne. »

Relatant les splendides couchers de soleil que lui offrait la vue depuis le PEPS, la diplômée exprime son fort attachement envers son *alma mater*.

Que l'Université Laval accepte sa toile représente pour elle une reconnaissance par ses pairs qui lui fait chaud au cœur. Une gratitude ressentie de part et d'autre.

« Étudier à l'université m'a ouvert les yeux et il m'est devenu impossible de les refermer... »

et à Shanghai. Ce qui l'intéresse avant tout est l'impact de l'artiste sur son environnement, puis sur la société. Plus qu'une décoration, l'œuvre doit sortir de son cadre esthétique. « L'artiste tient un propos, déclare-t-elle, et l'art abstrait me permet de me dévoiler tout en me cachant un peu, car j'aime que les gens puissent s'approprier mon art. »

Profondément humaine

C'est en 2009 que Sophie Ouellet a offert pour la première fois une toile à un organisme de charité. Depuis,



(Suite de la page 1) - **Garder vivante la mémoire d'un être cher**

Originaire d'Asbestos et cinquième d'une famille de 6 enfants, M. Letendre a déménagé à Québec en 1962. Fils de médecin, l'argent n'a jamais manqué à la famille, dit-il, mais ce n'était pas un but en soi. L'éducation et le partage étaient davantage valorisés. Son parcours est toutefois plutôt atypique : « Je suis un délinquant fonctionnel, affirme-t-il. C'est-à-dire que j'ai fréquenté l'Université Laval, plus spécifiquement la Faculté de droit, mais mon implication sociale était si importante qu'elle s'est transformée en emploi à temps plein, au détriment de mes études. »

Le phare d'une société

Rapidement, il gravit les échelons dans la fonction publique du Québec pour devenir, en 1994, adjoint exécutif du sous-ministre au ministère de l'Environnement. En 2013, après un changement de gouverne, il rejoint la Régie de l'Énergie jusqu'à sa retraite en 2015, âgé alors de 70 ans. « Bien que je ne conseille pas aux gens de suivre mon exemple, je me considère chanceux d'œuvrer dans des domaines qui m'ont toujours fait avancer et permis de réaliser une carrière stimulante. »

Malgré cela, il demeure persuadé que l'éducation supérieure est le phare

d'une société. C'est par elle que passe son développement. Christiane LeBel aurait aimé étudier les mathématiques. À sa façon, par son travail au rectorat, elle a contribué à ce que l'Université Laval est aujourd'hui devenue. Par son geste, M. Letendre veut contribuer à ce qu'elle sera demain. « Christiane était la femme de ma vie, confie-t-il. Sans elle, je ne serais pas l'homme que je suis. Mon don à l'Université Laval est une façon de la faire revivre. »



(Suite de la page 2) - **Fiducie résiduaire de bienfaisance : un outil à considérer lors d'un don important**

transfert de l'actif en faveur de l'OBE est **irrévocable et qu'aucun empiètement du capital de la fiducie n'est possible**. La valeur du don doit également être déterminable afin qu'un reçu pour dons puisse être émis. L'évaluation du don, de préférence faite par un actuaire, correspondra à la valeur actualisée de l'actif qui sera ultimement transféré à l'OBE. Ainsi, pour établir la valeur du reçu d'impôt, différents facteurs seront pris en compte, notamment : le délai entre la constitution de la FRB et la remise de l'actif à l'OBE, les taux de mortalité, le taux d'intérêt ainsi que la valeur future de l'actif transféré.

Par exemple, advenant qu'un homme de 63 ans, assujéti au taux d'imposition marginal maximum, transfère à une FRB un portefeuille d'actions ordinaires d'une banque valant 1 000 000 \$ et qu'un rapport actuariel établit la valeur de ce don à 650 000 \$, un reçu pour dons de bienfaisance de ce montant pourrait être émis en faveur du donateur. Des crédits d'impôt fédéral et provincial pour dons totalisant 346 515 \$, soit 53,31 % de 650 000 \$, pourraient ainsi être réclamés dès l'année du transfert alors que les revenus générés par le portefeuille pourront être distribués au bénéficiaire du

revenu, qui pourrait être le donateur lui-même, sa vie durant.

Jean-François Drouin, LL.B., LL.M

Associé, Services fiscaux
PricewaterhouseCoopers Associés
Représentant autorisé de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Benoît Provencher, LL.B., M. Fisc.

Premier conseiller, Services fiscaux
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le bulletin *Pérennia* est publié à l'intention de la communauté universitaire, des diplômés et des amis de l'Université Laval. Les informations contenues dans ce bulletin ont été recueillies et traitées avec le plus de précision possible. Elles ont pour but de vous présenter des informations générales et non des conseils juridiques ou fiscaux. Elles ne sauraient remplacer les recommandations de votre conseiller financier et de votre conseiller juridique. Les collaborations extérieures dans le présent bulletin, qu'elles soient spontanées ou sollicitées, n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Rédaction : Catherine Gagné, Marc Deschênes, Jean-François Drouin, Benoît Provencher

Coordination : Marie-Kristine Gasse

Graphisme et mise en page : Flavie Robitaille-Dion



Marc Deschênes

Directeur du programme de dons planifiés *Pérennia*

La Fondation de l'Université Laval
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6
(418) 656-2131, poste 6985
marc.deschenes@ful.ulaval.ca

La Fondation
Développement et relations
avec les diplômés



UNIVERSITÉ
LAVAL